

Novembre 2010

VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE



NEUILLY-SUR-SEINE

Etoile Neuilly Défense

l'axe majeur

l'avenue de la ville monde

VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE

96, avenue Achille-Peretti
92522 Neuilly-sur-Seine
Tél. : 01 40 88 88 88
Fax : 01 40 88 89 98
mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr
www.ville-neuillysurseine.fr
www.axemajeur.org

Double boucle du Grand Paris : maillon essentiel d'une liaison entre les grandes polarités de notre territoire.

⇒ Région capitale : une compétitivité et un rayonnement international à redynamiser

Les démarches prospectives sur le Grand Paris ont fait émerger la nécessité de changement d'échelle et de périmètre dans la vision des métropoles du 21^e siècle, où celles-ci ne se définissent plus autour d'un centre et de ses périphéries mais autour de multipolarités. La Ville se doit aujourd'hui d'être un lieu de socialité, de progression permettant à l'Homme de se réaliser mais également un lieu d'équilibre et de développement économique.

Il est important pour la compétitivité de la Région Capitale de pouvoir maintenir la singularité, les potentialités et spécificités des villes sans toutefois être en rupture avec le reste de la Métropole.

Le développement d'un réseau de transport en commun performant, rapide et fiable, est un élément déterminant pour permettre aux territoires de nourrir notre économie et de garantir l'attrait de notre Métropole. La double boucle du Grand Paris, grâce à des interconnexions facilitées avec le reste du monde et au développement de pôles majeurs autour de la Capitale permettra à la « ville monde » de renforcer son attractivité internationale et de parer à l'émergence de nouveaux concurrents.

S'inscrivant dans la perspective du Grand Paris, « l'Axe Majeur » reliant les Tuileries à La Défense, entre héritage du passé et processus de mondialisation, est au cœur de cet enjeu extraordinaire : réconcilier vie locale et rayonnement mondial sur quelques kilomètres qui unissent Paris à La Défense en passant par Neuilly.

Renforcement du maillage existant

Le projet Axe Majeur relie le hub de La Défense, où 450 000 personnes transitent chaque jour par le pôle d'échanges Cœur Transport, au pôle Châtelet-Les Halles, accueillant 750 000 voyageurs par jour.

La perspective de création d'une station intermédiaire du RER E Porte Maillot, entre Haussmann Saint-Lazare et La Défense, renforcera encore davantage le maillage territorial existant et permettra ainsi d'accompagner les développements en cours et à venir sur cet axe.

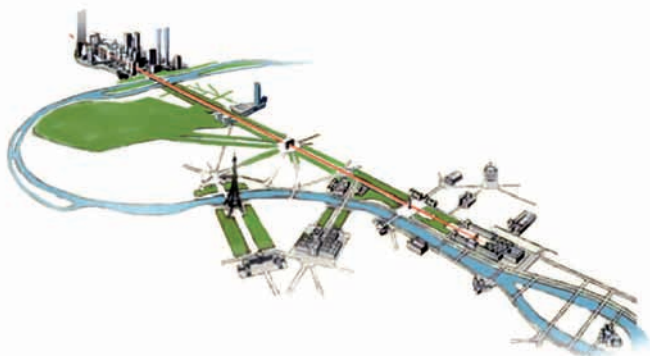


⇒ **Axe majeur : un lien entre le hub de La**

Validé en 2006 à l'issue du débat public et décidé la même année par le Ministre des Transports, l'enfouissement de la RN13 sur la portion de Neuilly vise à supprimer les flux de transit entre La Défense et la Porte Maillot, où 1 60 000 véhicules circulent chaque jour. Un comité de pilotage est animé par le Préfet de la Région Île-de-France depuis 2008 pour définir les modalités du projet.

L'enjeu : faire de cet axe la plus belle avenue du monde

Point de passage du Paris historique vers la modernité de La Défense et vers l'international, l'axe majeur est un lieu emblématique qui mérite un aménagement homogène et fort.



Par sa situation géographique, comme par son exposition internationale, l'axe majeur, dont le centre de gravité se trouvera Porte Maillot, valorisera et participera au développement économique de l'ensemble de la zone Paris ouest, Neuilly, Levallois, Puteaux et Courbevoie. Cela passera par 5 axes :

- ⇨ soutenir le commerce de proximité et la vie locale,
- ⇨ faciliter les modes de déplacement,
- ⇨ promouvoir les savoir-faire,
- ⇨ développer des aménagements spécifiques,
- ⇨ stimuler l'animation et les réalisations culturelles.

Trois défis devront être relevés :

- ⇨ **un défi environnemental** pour faire de l'axe majeur la preuve vivante de ce que la France peut produire en développement durable,
- ⇨ **un défi social** pour que l'axe majeur soit un espace de vie et de rencontre à l'échelle du Grand Paris,
- ⇨ **un défi économique** pour préserver les commerces de proximité et faire en sorte que ce territoire agisse comme un label d'excellence pour tous ceux qui y travaillent.

Le projet : créer une continuité urbaine entre l'Étoile, Neuilly, La Défense

Faire de l'axe majeur un grand projet d'urbanisme est l'affaire de tous ceux qui partagent l'idée que ce territoire ne doit pas être traité comme un projet routier mais comme une formidable ambition qui concilie la qualité des lieux de vie et la compétitivité du Grand Paris (villes, riverains, architectes, urbanistes, historiens, entreprises etc.).



Exemple d'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle de Neuilly en boulevard urbain.

Défense et le pôle Châtelet - Les Halles

Notre devoir est de traduire le grand défi du développement durable dans un projet d'urbanisme à la mesure du territoire autour de 3 critères :

- ⇒ **une perspective retrouvée** pour inscrire Paris, Neuilly et La Défense dans un grand continuum urbain,
- ⇒ **un équilibre moderne** pour faire de cette centralité un espace de vie, de création et de compétitivité,
- ⇒ **une dynamique de déplacement** qui préserve des flux de desserte, encourage les modes de circulations douces, accueille des transports collectifs et ouvre une liaison de transit directe entre le périphérique et les tunnels de La Défense (A14).



L'avenue de la Grande Armée et l'avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly deviendraient une grande avenue prestigieuse avec de larges promenades, un accueil des modes de circulations douces, un accès aux commerces, des voies en site propre pour les transports en commun et une circulation automobile maîtrisée.

Des places reconstituées qui deviennent des espaces d'activités et de vie sociale.

Un trait différencié des flux de transit et de desserte permettra :

- ⇒ à la voie de desserte de desservir les quartiers et de permettre le développement de l'activité économique et commerciale ;
- ⇒ à la voie de transit d'éliminer les trois quarts du trafic et de faciliter les liaisons entre les périphériques et les tunnels de La Défense, grâce au tunnel de 2x3 voies.

Porte Maillot : maillon positif de l'axe majeur

Il est aujourd'hui nécessaire de conforter la place de Paris comme n° 1 mondial dans l'organisation de salons et congrès. La Porte Maillot accueille sur son territoire le palais des Congrès, équipement majeur du tourisme d'affaires d'Île-de-France (plus de 700 000 visiteurs par an, 49 hôtels et 5 700 chambres) et représente un pôle d'échange emprunté chaque année par plus de 7,5 millions de personnes.

Il est donc essentiel de reconcevoir l'articulation entre la Porte Maillot et les avenues qui la desservent (notamment de la Grande Armée et Charles de Gaulle) et de renforcer l'attractivité de cette place qui constitue aujourd'hui davantage un obstacle naturel à la circulation de tous les usagers.



Exemple d'aménagement pour faire de la Porte Maillot un maillon positif de l'axe majeur, un espace d'échange et une zone de communication avec le Bois de Boulogne.



⇒ Réseau de transport public du Grand Paris : une réponse aux évolutions de mobilité durable

À l'heure de la globalisation, où la ville est traversée par un nombre croissant de flux, les espaces publics doivent être à la fois des lieux de connexions de ces flux mais aussi d'expression de la solidarité au niveau local. Les intermodalités doivent être capables de répondre aux besoins d'une population diversifiée vivant tout à la fois au rythme des flux mais ayant également besoin de lenteur.

Il est aujourd'hui nécessaire de réinscrire la mobilité dans les territoires et d'adapter les transports en commun à l'évolution et à la diversification des motifs et modes de déplacements, de ces dernières décennies.

En assurant un désengorgement des lignes du réseau ferré les plus chargées, une intermodalité renforcée mais également une fluidification et une réduction des temps de parcours, les liaisons en rocade du réseau de transport public du Grand Paris répondront aux attentes de l'ensemble des Franciliens et auront un impact positif certain sur l'attractivité de la Région Capitale pour les investisseurs étrangers et les nombreux touristes.

Alors que la problématique de la mobilité durable est dorénavant davantage intégrée au Grenelle de l'environnement, plus on s'éloigne de Paris plus l'utilisation de la voiture augmente (80 % des déplacements de banlieue à banlieue en Île-de-France s'effectuent en voiture) au détriment des transports collectifs. En permettant d'éviter les déplacements en radiales, traversant Paris, la double boucle favorisera le report modal de la voiture vers les transports en commun, gage d'une réduction non négligeable de la pollution atmosphérique francilienne.

Neuilly partenaire du développement de La Défense

Les projets du Grand Paris visant à constituer, au sein de La Défense, un véritable « cluster », un « hub » international des transports et à en faire le moteur principal du développement économique du quartier d'affaires et des communes de l'ouest parisien représentent un levier particulièrement positif pour la Ville de Neuilly.

La Ville de Neuilly accueille 47 000 emplois salariés (70 % des m² de bureaux de la Ville sont situés sur l'avenue Charles de Gaulle – principal axe de Neuilly reliant Paris à La Défense – et ses abords immédiats) et vient de mettre en place une filière nouveaux médias destinée à soutenir l'innovation dans des domaines d'activité porteurs de compétitivité et de différenciation, participant ainsi directement au développement du « cluster » de La Défense.

Conclusion

Territoire à vocation internationale, en perpétuel essor, l'axe Paris-Neuilly-La Défense, à l'instar de la Région Capitale, se doit d'être équipé de tous les atouts nécessaires au traitement de flux en permanence saturés.

C'est la raison pour laquelle tous les éléments concourant à l'enrichissement des connexions de l'Axe Majeur à La Défense et au Quartier Central des Affaires de Paris sont essentiels à l'efficacité du territoire.

Répondre à la question centrale et stratégique de la mobilité au sein de la Métropole c'est s'inscrire dans une vision d'avenir responsable prenant en compte les trois piliers d'un développement durable : la compétitivité de nos territoires, la socialité et le respect de l'environnement.

Jean-Christophe Fromantin,
Maire de Neuilly-sur-Seine, Vice-président de Paris Métropole